



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Montpellier, le 1 septembre 2016

L'Inspection Pédagogique Régionale
des sciences et techniques industrielles
à
Mesdames et messieurs les professeurs
de technologie

S/C de
Madame, Monsieur le Principal
Madame, Monsieur le Directeur

Inspection Pédagogique
Régionale

Dossier suivi par :
Christian LAURENT
Inspecteur d'Académie
Inspecteur Pédagogique
Régional
en sciences et techniques
industrielles

Téléphone :
04 67 91 46 15

Courriel :
christian.laurent1
@ac-montpellier.fr

Rectorat
31, rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier
cedex 2

Objet : lettre de rentrée pour la technologie

La circulaire nationale de rentrée, parue au bulletin officiel n°15 du 14 avril 2016, définit les priorités pour cette rentrée scolaire à partir de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République.

Cette présente lettre s'inscrit dans le cadre éducatif national en cohérence avec le projet académique. Elle préconise les orientations que l'Inspection Pédagogique Régionale des sciences et techniques industrielles souhaite donner pour l'enseignement de la technologie en collège.

1 – Le contexte national.

Cette année sera marquée par l'entrée en vigueur des nouveaux programmes de la scolarité obligatoire, la réforme du collège et le déploiement du plan numérique en classe de 5^{ème}. La circulaire nationale de rentrée met en exergue 3 points majeurs :

- Une école qui se transforme au service de la qualité et de l'efficacité des apprentissages.
- Une école inclusive pour la réussite de tous.
- Une école qui fait vivre les valeurs de la république.

2 – Le contexte académique.

L'académie de Montpellier se caractérise par une grande mixité sociale et culturelle qui conduit les acteurs à centrer leur action sur l'accompagnement des élèves et lutter contre le décrochage scolaire tout en développant l'ambition scolaire. Le projet académique poursuit trois objectifs principaux :

- Des conditions d'apprentissage favorables à la mise en activité des élèves pour assurer leur réussite.
- Un parcours de formation personnalisé et ouvert sur le monde économique afin de favoriser la future insertion professionnelle de nos élèves.
- Un pilotage académique de proximité des territoires.

3 – Contribution de l'enseignement de la technologie à la politique éducative.

La rentrée scolaire 2016 est marquée par la mise en œuvre de la réforme du collège.

L'action pédagogique des professeurs doit s'inscrire dans ce sens en privilégiant :

- Le déploiement des nouveaux programmes tout en veillant à l'articulation des cycles 3 et 4.
- L'implication de tous dans les enseignements d'accompagnement personnalisé (pour soutenir et approfondir les apprentissages), et les enseignements pratiques interdisciplinaires (pour croiser les connaissances et mettre en œuvre de nouvelles compétences grâce à la démarche de projet et à une approche plus concrète des savoirs).
- Les 4 parcours éducatifs (parcours citoyen, parcours Avenir, parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours éducatif de santé) qui contribuent à l'ouverture sur le monde actuel.

Les points évoqués dans la lettre de rentrée 2015 restent naturellement d'actualité et participeront pleinement à la mise en œuvre des nouveaux programmes de technologie.

4 – La formation académique pour l'année scolaire 2016 - 2017.

Le travail initié avec le groupe opérationnel et les cercles d'études se poursuit cette année. Les formations territoriales seront privilégiées afin de limiter les déplacements des professeurs. A cet effet, des Collèges Ressources en Technologie (CRT), répartis sur le territoire académique accueilleront ces formations. Leur animation sera assurée par les pilotes de CRT.

Le plan académique de formation propose, pour cette rentrée scolaire, plusieurs actions :

- Action 16A0110185 : SII collège ressource pour la technologie.
Les formations territoriales dans le cadre des CRT doivent permettre aux professeurs d'acquérir une expertise sur certains matériels et logiciels, de mutualiser les bonnes pratiques, d'informer les professeurs des actualités institutionnelles et de se former sur les axes structurants de la réforme du collège. 4 journées sont prévues (un lundi, un mardi, un jeudi et un vendredi réparties sur l'année scolaire entre les congés d'automne et ceux de printemps).
- Action 16A0110192 : SII FOAD pour la technologie au collège.
Cette action vise à développer les usages du numérique en formant les professeurs à distance sans imposer des contraintes temporelles. Chaque module est élaboré selon le même principe :
 - Un présentiel en CRT pour présenter les modules des parcours FOAD.
 - Un temps au cours duquel le professeur se forme sur la notion visée et élabore une séquence pédagogique avec une assistance à distance.
- Action 16A0110186 : formation des professeurs contractuels en technologie.
Ce module, développé de manière hybride, est proposé à tous les professeurs contractuels. Il permet de définir un cadre d'action cohérent et de donner les éléments nécessaires pour la mise en œuvre d'un enseignement répondant aux préconisations institutionnelles.

Un accent particulier sera mis, cette année, sur l'enseignement de sciences et de technologie sur le cycle 3. Un groupe de réflexion académique accompagnera les équipes éducatives qui souhaitent mettre en œuvre ce type d'organisation au sein de leur établissement.

Les modalités d'inscription à ces modules apparaissent dans le PAF 2016 – 2017 qui figure sur le site académique :

<https://personnels.ac-montpellier.fr/sections/personnels/formation-personnels>

5 – Informations pratiques.

La coordination académique de la technologie est assurée par Christian LAURENT, IA IPR STI.

Le suivi de chaque collège, pour la technologie, sera assuré par un IA IPR STI. Cette nouvelle organisation permettra aux établissements d'avoir un interlocuteur unique pour toutes les questions relatives à la discipline. Les modalités de cette nouvelle organisation vous seront communiquées prochainement.

Vous trouverez un ensemble de ressources pédagogiques sur le site national Eduscol (<http://eduscol.education.fr/pid21473/accueil.html>), ainsi que sur le réseau national de ressources pour la technologie (<http://ww2.ac-poitiers.fr/rnrtechno/>).

Nous vous faisons pleinement confiance quant à votre implication dans la réussite de nos élèves, nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux collègues qui rejoignent notre académie et vous souhaitons, à tous, une excellente rentrée scolaire.

Jean-Pierre DELORME
Christian LAURENT
Thierry MONIN